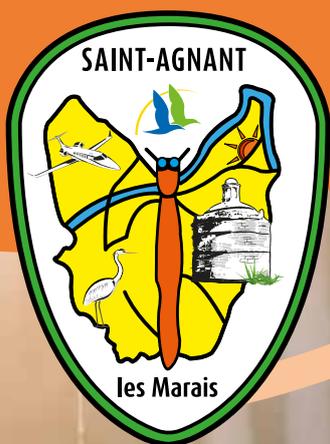


MAG #05
JANV. 2023



S A I N T - A G N A N T

Très belle année

2023

SUIVEZ-NOUS :

www.saint-agnant.fr



LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-Agnantaises, Chers Saint-Agnantais,

L'année 2022 vient de s'éclipser pour laisser place à une année 2023 que nous espérons tous sereine.

Les conséquences liées à la conjoncture actuelle ont contraint notre commune à faire preuve d'une grande rigueur et il en sera de même les prochaines années.

Jusqu'à présent, la part communale des impôts n'a pas été augmentée depuis le début de notre mandat. Afin de permettre d'assurer le bon fonctionnement de la commune et un service public de qualité, je suis dans l'obligation de vous annoncer, et certainement pas de gaieté de cœur, que pour 2023, le conseil municipal a voté une augmentation des tarifs des prestations communales. Il sera également amené à voter une augmentation de la part communale des impôts.

Sachez que l'équipe municipale définit les priorités en cherchant le juste équilibre entre les attentes des administrés et les projets soutenables financièrement. Notre priorité est le bien-être de tous.

Vous pouvez retrouver dans ce MAG les diverses actions mises en place dans la commune pour 2023 et l'agenda des prochains événements.

De plus, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint-Agnant. Vous avez fait le bon choix en posant vos valises dans notre belle commune ! Vous êtes ici chez vous et nous restons à votre entière disposition en cas de besoin.

En plus de ce MAG, la municipalité a le plaisir de vous offrir un sac coloré réutilisable !

C'est maintenant avec une profonde sincérité, que je vous souhaite en mon nom et celui du conseil municipal : UNE BONNE ANNÉE 2023, une bonne santé et beaucoup de bonheurs partagés !!!

Le Maire, Bernard GIRAUD.



Directeur de la publication :
Bernard GIRAUD

Comité de rédaction :
**Élus & service
communication**

Mise en page :
Dynamiqlite

Crédits photos :
*Mairie de Saint-Agnant,
associations, banque
d'images*

Impression :
Dynamiqlite

Distribution :
Association FEP

Dépôt légal :
Janvier 2023

*Production climatiquement
neutre pour la protection des
forêts, Mataven, Colombie*

 **ClimatePartner**

Le saviez-vous ?

Après les lignes aériennes sur le « MAG » précédent, le comité des sages redescend sur le terrain et vous propose un petit tour, sur l'ancienne voie ferrée de la commune.



Les gares, lieux de passage, de routine ou d'évasion, apparaissent d'abord en Angleterre vers 1820. C'est à Richard Trevithick, inventeur Britannique du début du XIX^e siècle, que l'on doit le premier train tracté par une locomotive vapeur en reprenant l'invention de James Watt, qui a réussi à transformer en énergie mécanique, la vapeur produite par l'eau chauffée au charbon.

La France également, est en pleine mutation. Par le balbutiement des premières machines de transport, la révolution industrielle est là et il nous faut attendre 1837 pour assister à l'inauguration de la première ligne de voyageurs. Conçues à la fois par des architectes et par des ingénieurs, les voies ferrées font désormais partie du paysage national depuis la seconde moitié du XIX^e siècle.

Le plus souvent implantées en pleine campagne, elles prennent l'apparence d'une maison d'habitation et sont construites pour la plupart sur un modèle standard d'infrastructure : un bâtiment central avec un étage et une ou deux ailes symétriques.

La ligne secondaire à voie unique qui passe à Saint-Agnant, reliait Bourcefranc-le-Chapus à Tonnay-Charente, avec une bifurcation sur la ligne de Rochefort à Saintes, située en amont du port de Tonnay-Charente. Elle est déclarée d'utilité publique et concédée à la Compagnie des chemins de fer des Charentes en 1874. Le cahier des charges prévoit que cette ligne de « Tonnay-Charente à Marennes et la Pointe du Chapus à Bourcefranc » doit être achevée le 23 mars 1879.

Achetée par l'état la même année, l'exploitation commerciale n'interviendra réellement qu'en 1889. Cette ligne est une aubaine, notamment pour les ostréiculteurs qui peuvent désormais assurer le transport des huîtres vers la capitale, mais pas seulement car elle favorise le transport de vins, bois, sel, poissons, bestiaux et autres marchandises, sonnant du coup le glas du transport par la diligence de Rochefort à Marennes en passant par le Martrou. Elle concurrence également le trafic fluvial du canal dit de la Bridoire qui relie la Charente à la Seudre, « le plus long canal de la Charente-Maritime avec ses 30 kms ». Le transport de voyageurs n'est donc pas l'activité majeure. Néanmoins, les villageois peuvent emprunter ce moyen de transport pour se rendre sur Rochefort, La Rochelle ou Saintes. Au XX^e siècle, 4 trains journaliers assurent la navette, mais également durant la saison estivale durant laquelle des voitures sont apprêtées pour Paris Montparnasse de nuit en trajet direct.

Dès la mise en activité, un service de voiture hippomobile assure la liaison des hameaux environnants : Saint-Martin, Villeneuve ou le Merzeau aux horaires des trains. Dénommé « L'omnibus » (du latin omnibus, « pour tous »), ce transport en commun, est l'ancêtre des taxis. Plus tard, avec la généralisation des chemins de fer et par glissement de sens, on nomme omnibus un train qui dessert toutes les gares d'une ligne (par opposition à un train direct).

Cette ligne secondaire fait également l'objet de construction d'ouvrage d'art majeur comme le pont de la Cèpe à Cabariot inauguré en février 1889, en même temps que la ligne de chemin de fer. L'implantation du pont à Cabariot, en amont de Rochefort et de Tonnay-Charente, n'est pas choisie par hasard, pour ne pas entraver la navigation sur la Charente, et ainsi, le commerce de ces deux villes. Le choix de son installation à la Cèpe est lié à la présence dans la Charente, à cet endroit précis, d'un rocher qui facilite les fondations. Le tablier métallique fixe, établi à 4,30 mètres au-dessus de l'eau, permet le passage des gabares, mais une partie mobile (côté Cabariot) facilite aussi le passage des voiliers. Les fondations sont encore visibles de nos jours.

Cette ligne pittoresque, ne fêtera jamais son centenaire, car elle fut fermée au service voyageur en septembre 1971, et en septembre 1986 pour le service fret au grand dam des utilisateurs et la gare vendue la même année.

Déferrée en 1989 pour devenir une voie verte, « la Vélodyssée » pour le plaisir du randonneur et cyclotouriste, ou tout n'est que verdure, ou marais et dans laquelle se reposent les vaches et les chevaux, accompagnés par les cigognes, aigrettes, hérons.

RETOUR EN IMAGES

• CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Nous remercions toutes les personnes présentes lors de cette cérémonie. Un grand merci aux enfants de Saint-Agnant et leurs enseignants pour leur présence et leur chant.



• REPAS DES AINÉS

Le dimanche 20 novembre a eu lieu le repas des aînés.

125 repas ont été servis dans la salle des fêtes. Un moment festif et convivial pour tous !

Vous avez 70 ans ou plus et vous n'avez pas reçu d'invitation ?

Merci de bien vouloir vous signaler en mairie et votre inscription sera prise en compte pour l'an prochain.



• COLIS GOURMANDS AUX AINÉS

Les 14 et 15 décembre, des bénévoles ont distribué aux aînés, qui ne s'étaient pas rendus au repas, des colis gourmands.



HORAIRES MAIRIE



A partir du 1^{er} janvier 2023, les horaires de la Mairie sont modifiés.

Lundi : 8h30 - 12h

Mardi : 8h30 - 12h

Mercredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Jedi : 8h30 - 12h

Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Une permanence téléphonique est assurée les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h.

PERMANENCES DU CCAS



A partir du 1^{er} mars 2023, le Centre Communal d'Action Sociale assure des permanences tous les mardis après-midi, de 13h30 à 17h.

Si vous avez besoin d'informations sur les éventuelles aides que pourrait vous apporter le CCAS, vous pouvez venir rencontrer l'élue aux affaires sociales. Pour cela, merci de prendre RDV à la mairie au 05 46 83 30 01.

LES TROTTINETTES



Les 6 jours de trottinette auront lieu la semaine du 18 au 24 juin 2023. Une étape aura lieu à Saint-Agnant.

Si vos enfants sont nés en 2011 et 2012 et qu'ils sont intéressés pour participer à cette course, merci de bien vouloir contacter la mairie.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En complément des zones 30, la priorité à droite va être rétablie dans toute l'agglomération à partir du 1^{er} mars 2023.

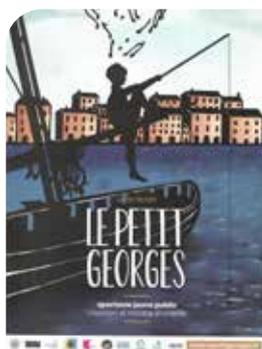
La commune a pris cette décision pour des raisons de sécurité routière, avec l'accompagnement du Conseil Départemental en matière de technicité et de réglementation.

La priorité à droite est une des règles de base du Code de la Route. Elle participe à la modération de la vitesse avec notamment une plus grande vigilance aux abords des intersections.



AGENDA 2023

1 février - Salle des fêtes : Spectacle à 18h « LE PETIT GEORGES », dès 8 ans. Chanson et théâtre d'ombres racontant l'enfance de Georges Brassens, jusqu'à la sortie de son premier disque.



6 février - Salle des fêtes : Collecte de sang de 15h30 à 19h.

22 février - Salle des fêtes : Assemblée Générale à 19h de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Saint-Agnant et de ses environs.

3 avril - Salle des fêtes : Collecte de sang de 15h30 à 19h.

18 avril - Pas des vaches : Chasse aux œufs de Pâques

22 et 23 avril : Exposition peinture du FEP

23 avril : Bourse à l'Enfance

29 et 30 avril : Marche gourmande de l'ESAB 96 FC

28 mai : Brocante de l'ADESA

18 au 24 juin : Les 6 jours de trottinette

VOEUX DU MAIRE

Le lundi 9 janvier, dans la salle des fêtes, Monsieur le Maire a présenté ses vœux.

M. Stéphane DONNOT (Sous-Préfet), M. Mickaël VALLET (Sénateur), M^{me} Anne BRACHET (Adjointe au Maire et Conseillère départementale, représentant M^{me} Sylvie MARCILLY), M. Hervé BLANCHÉ (Maire de Rochefort et Président de la CARO), ont prononcé quelques mots.

Étaient également présents des représentants des autorités militaires, du corps enseignant, des responsables d'associations, des agents communaux.

Une petite centaine de personnes s'est réunie à cette occasion.

Ce fut aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Un pot de l'amitié a été servi.



RETOUR EN IMAGES

• ANIMATIONS DE NOËL



Le 2 décembre, les Loustics du Marais ont organisé une soirée pour lancer les festivités de Noël.

Dès 16h30, dans la salle des fêtes, a eu lieu un mini marché de Noël, avec la présence du Père-Noël.

Puis en début de soirée : une marche aux lampions et l'illumination par les enfants du grand sapin, Place de Verdun.

Une tombola en faveur du Téléthon était également prévue.

Vin chaud, chocolats et crêpes ont pu réchauffer les visiteurs !



• TÉLÉTHON



Le 20 décembre, Monsieur le Maire et l'adjointe aux affaires sociales ont remis à M. GUILLAUME Hubert, responsable du pôle administratif et financier de l'AFM Téléthon Charente-Maritime, la somme de 3091,80 €. Celle-ci a été récoltée lors de diverses manifestations organisées sur la commune de Saint-Agnant (pot au feu, activités sportives et dons).



Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES

ETAPE 1

Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux



ETAPE 2

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille



ETAPE 3

Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail



ETAPE 4

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)



ETAPE 5

Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans



ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)



En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.



Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.



Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto-école de valider ton dossier.



Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthal
BP 90647
86000 POITIERS
csnj-poitiers.trait.tch@intradef.gouv.fr

RECOMMANDÉ

09 70 84 51 51



COLLECTE DES SAPINS

Une collecte des sapins a été effectuée, Place de Verdun, jusqu'au 15 janvier.

Ils ont été broyés par les agents communaux pour en faire du Bois Raméal Fragmenté (BRF).

Ce BRF servira à la couverture du sol lors de la plantation d'une haie champêtre, subventionnée par le Conseil Départemental, Chemin du Jarzaud.

Monsieur le Maire a dressé le terrain et les enfants de l'école seront sollicités pour sa plantation.



PAUSE MÉRIDIENNE

A partir du 1^{er} janvier 2023, le prix de la pause méridienne est de 3,40 € (contre 3,10 € en 2022).

Ce tarif a été voté en Conseil Municipal.

La pause méridienne n'est pas que le moment du repas, elle comprend un ensemble d'éléments structurants pour l'enfant et elle est assurée par du personnel communal encadrant, sensibilisé à l'exercice de leurs missions. Le fonctionnement de ce service fait l'objet d'un projet pédagogique en termes d'objectifs éducatifs, de méthodes pédagogiques et de moyens matériels et humains, validé par la commission scolaire. Elle est organisée de 11h45 à 13h30, ce qui comprend un temps de concertation entre le personnel et l'encadrant. Un compte-rendu est établi après chaque service.

Nous souhaitons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente, où chaque enfant est invité à goûter les plats. C'est aussi un moment d'apprentissage des soins et de l'hygiène (lavage des mains, ne pas jouer avec la nourriture...). Nous apprenons également aux enfants à faire attention au gaspillage et le bien-vivre ensemble.

L'augmentation du prix s'explique par l'inflation des denrées alimentaires, de l'envolée du prix du gaz et de l'électricité, ainsi que l'augmentation des salaires décidée par l'Etat.

CONSTRUCTION D'UNE MAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'association Habitat et Humanisme va construire une maison intergénérationnelle sur la commune de Saint-Agnant (Rue du Collège).

Composée de 21 logements dont 8 T1, 10 T2 et 3 T3, elle regroupera des personnes d'âges et de situations différentes (seniors, jeunes, familles, notamment monoparentales), toutes isolées et à faibles ressources.

Une personne référente sera recrutée par l'association Habitat et Humanisme pour gérer le site.

Ce projet initié fin décembre 2021 devrait être livré en 2023, la construction devrait débuter dans le second semestre de l'année.



Réseau des Médiathèques Rochefort Océan

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un véritable lieu de vie, d'échanges et de convivialité. Madame PACAUD-LEPETIT et son équipe souhaitent faire vivre notre belle médiathèque, notamment en proposant des animations régulières.

• Agenda des événements à venir, sur inscription à la médiathèque :

Vendredi 3 février à 18h > Blablapages. Club de lecture pour permettre à chacun de découvrir, échanger et partager.

Samedi 11 février à 11h > Ciné Mômes. Projection d'un film d'animation, à partir de 3 ans.

Mercredi 1 mars à 9h30 > Marmite à histoires. De 6 mois à 5 ans : ouvrir des livres, même quand on ne sait pas encore lire, c'est un plaisir ! Écouter des histoires, chanter des comptines, découvrir des albums : un moment de complicité et d'échange entre adultes et tout-petits et entre les enfants, vers la socialisation.

Samedi 11 mars à 11h > Méli-Mélo d'histoires. Pour entendre des histoires à partir de 5 ans.

Samedi 18 mars à 10h30 > La Fabrique. Venez fabriquer votre porte-crayons ! À partir de rouleaux en carton en guise de pots, venez apporter votre touche personnelle avec du papier imprimé, des stickers, du raphia ou d'autres matériaux de décoration.



CORE-FITNESS : Le réveillon de la Saint-Sylvestre est un événement annuel incontournable pour célébrer la fin de l'année chez Core-Fitness à Saint-Agnant. Cette année, notre association a choisi de mettre en place un événement unique et haut en couleur pour célébrer cette occasion avec un thème Rouge et Noir.

Pour réussir cet événement, nous avons sollicité le Restaurant l'EDEN avec son équipe de professionnels pour la préparation du repas. Nous avons également sollicité l'aide de nos bénévoles de qualité pour s'assurer que tous les aspects de l'événement soient parfaits et veillé à ce que l'événement soit accessible à tous en proposant un tarif de 83€ vin compris.

Le résultat a été un événement mémorable, avec une participation record et des retours très positifs de la part des participants.

Nous sommes fiers de la réussite de cet événement et nous sommes déjà impatients de recommencer l'année prochaine ! Bonne année 2023 !



ESAB 96 FC : Une marche gourmande est en cours d'organisation par notre association, sur la commune de Saint-Agnant, le week-end du 29 et 30 avril. Par ailleurs, le tournoi annuel des jeunes est programmé le week-end du 24 et 25 juin et se déroulera sur les terrains de Beugeay et de Saint-Agnant.

FEP : La bourse à l'enfance de printemps, organisée par la section « Nos p'tits papillons » du FEP, aura lieu sur la place de Verdun le dimanche 23 avril 2023. Tous les bénéfices seront reversés au service pédiatrique de l'Hôpital de Rochefort. Vous pouvez dès à présent prendre contact avec Adeline RAMBAUD au 06 19 98 12 70 pour avoir de plus amples renseignements.

Ce même week-end, le 22 et 23 avril, la section « Peinture » organisera une exposition de tableaux que les artistes du FEP auront réalisés. Vous pourrez découvrir et admirer gratuitement toutes ces toiles de 9h à 19h dans la salle des fêtes de Saint-Agnant. Venez nombreux encourager ces artistes.



LES JARDINS FAMILIAUX DU PAS DES VACHES : Les travaux d'aménagement sont terminés (clôture, composteurs géants, bancs et tables de pique-nique). Dix parcelles sont cultivées avec la méthode dite en « lasagnes », il reste deux parcelles à occuper. Le SEJI et la maison de retraite Les Jardins du Marais s'associent au projet et vont cultiver deux jardins l'un à côté de l'autre afin de renforcer le lien intergénérationnel. L'activité au rucher s'est ralentie et il produira, nous l'espérons, du miel au printemps prochain. La récolte se fera en partenariat avec le rucher de la base aérienne. Une ruche pédagogique a été achetée pour faire découvrir aux enfants le monde des abeilles. Au mois de mai 2023, une « Journée au jardin » sera organisée avec une foire aux plantes et une exposition avicole.